



CONDITIONS TARIFAIRES

2024

applicables au
1er janvier 2024

VOTRE PARTENAIRE ENGAGÉ SUR LES TERRITOIRES

Retrouvez ici les conditions tarifaires de votre banque applicables au 1er janvier 2024.

Vous pouvez aussi télécharger ou consulter cette brochure sur notre site internet :

<https://site.arkea-banque-ei.com/>

Nous vous informons que ces conditions et tarifs sont susceptibles d'être modifiés à tout moment, pour répondre à d'éventuelles obligations réglementaires.

Votre conseiller se tient naturellement à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Nous vous remercions pour votre confiance.



CONDITIONS TARIFAIRES

APPLICABLES AU 1^{ER} JANVIER 2024

Gestion du Compte.....	4
Fonctionnement du compte	6
Opérations au débit du compte	8
Opérations au crédit du compte	11
Financements.....	14
Gestion de trésorerie et placements	16
International	19
Promotion immobilière.....	23
Autres services	23

1- Gestion du compte

Tarifs en € HT par opération (sauf indication contraire)

1.1 - Abonnement à des services de banque à distance

- Espace Client
- Abonnement mensuel (Internet + app. mobile) en consultationGratuit
- Abonnement mensuel (Internet + app. mobile) en opération 18,00 €
- Option transfert de fichiers
 - Sens Banque <-> Client.....25,00 €
- Abonnement Espace Cartes Bancaires..... Gratuit
- Boitier de connexion à l'Espace Client30,00 €
- QR Code pour connexion en cross canal à l'Espace ClientGratuit
- Modification de l'abonnement10,00 €
- Frais de clôture50,00 €
- Trade via l'Espace Client
- Frais de mise en place.....120,00 €
- Abonnement mensuel (Internet + app. Mobile)12,00 €
- Télétransmission EBICS T et TS
- Frais de mise en place.....50,00 €
- Sens Banque <-> Client jusqu'à 10 comptes70,00 €
- Sens Banque <-> Client au-delà de 10 comptes.....81,00 €
- Modification de l'abonnement21,00 €
- Frais de clôture50,00 €
- Télétransmission SWIFTNET
- Frais de mise en place..... Nous consulter
- Abonnement mensuel par tranche de 20 comptes158,00 €
- Modification d'abonnement.....21,00 €
- Frais de clôture50,00 €
- Sécurisation des opérations
- Abonnement mensuel validation d'ordres 10,00 €
- Certificat électronique 3Skey / pièce95,00 €
- Frais de port10,00 €
- Frais pour coordonnées erronées ou fichier non conforme15,00 €

1.2 - Les relevés

- Les relevés de compte
- Mensuel.....Gratuit
- Autre périodicité1,85 €
- Édition et envoi de l'échelle d'intérêts par trimestre16,50 €
- Relevés via API - API mes e-documents Nous consulter
- Relevé intraday en télétransmission 40,00 € / mois pour 5 relevés par jour ou 0,50 € / relevé
- Relevés monétiques Nous consulter
- Les autres relevés
- Mensuel / relevé 75,00 €

1- Gestion du compte (suite)

Tarifs en € HT par opération (sauf indication contraire)

- Trimestriel / relevé 75,00 €

1.3 - La recherche d'informations

- Frais de recherche simple ou duplicata de documents ou d'écritures 5,90 €

- Frais de recherche complexe de documents ou d'écritures 27,00 €

- Photocopie supplémentaire ou de chèque 0,90 €

1.4 - Demandes de renseignements spéciaux*

- Frais de circularisation À partir de 200,00 €

- Frais de mise à jour du dossier juridique À partir de 220,00 €

- Recherche de documents comptables À partir de 450,00 € (maximum : 2 500,00 €)

- Actualisation administrative À partir de 220,00 €

(*en fonction de la taille de l'entreprise et de la complexité des travaux d'actualisation)

2 - Fonctionnement du compte

Tarifs en € HT par opération (sauf indication contraire)

2.1 - La tenue de compte

- Frais de tenue de compte
- Commission de gestion trimestrielle avec un minimum de 220,00 €
- Frais de gestion annuels compte inactif 30,00 €
(suite à constat de 6 mois sans mouvement initié par le client)
- Commission de mouvement trimestrielle De 0,06% à 0,50%
Avec minimum trimestriel de 31,50 €
- Commission trimestrielle de fusion d'agios 100,00 €
- Frais d'attestations diverses 32,00 €
- Clôture du compte (par compte) 45,00 €

2.2 - Le découvert

- Les intérêts débiteurs (trimestriels)
- Taux appliqué (base 360 jours) Nous consulter
- Taux majoré ⁽¹⁾ Taux contractuel + 5%
- Commission de plus fort découvert ⁽²⁾ 0,07%
- Commission de confirmation (ou d'engagement) Nous consulter
- Frais de lettre d'information pour fonctionnement irrégulier 10,50 €

2.3 - Commission d'intervention

- Frais de mouvement irrégulier - maxi 60 op./mois 12,00 €
- Frais de lettre d'information préalable au rejet de chèques sans provision
(frais perçus en cas de paiement du chèque) 20,00 €
- Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
 - Chèque rejeté ≤ 50 euros ⁽³⁾ 35,00 €
 - Chèque rejeté > 50 euros ⁽³⁾ 60,00 €
- Demande d'avis de sort (chèque) 35,00 €
- Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, TIP, de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision, virement interbancaire 100 % de l'opération rejetée avec un maximum de 16,50 €
- Lettre de rappel pour régularisation
 - Envoi simple 18,00 €
 - Envoi recommandé 25,00 €
- Frais par saisie-attribution, saisie sur compte/opposition administrative et mesures d'exécution assimilées 100,00 €
- Frais de saisie administrative à tiers détenteur (SATD) : montant des frais fixé à 10% du montant de la SATD, dans la limite du plafond fixé par Décret, à la date de la SATD.
- Frais de traitement des PND (ex NPAI) - Pli Non Distribuable 12,25 €

(1) En l'absence de découvert autorisé ou formalisé, les intérêts débiteurs sont calculés sur la base du taux minimum réglementaire publié tous les trimestres au journal officiel.

(2) Taux appliqué au plus fort découvert de la période d'arrêt, multiplié par le nombre de mois qui la compose.

(3) Tarif incluant : la lettre d'information préalable au rejet de chèque, la commission d'intervention, la lettre d'injonction, la déclaration BDF, l'affectation de provision, l'information mandataire, le certificat de non paiement. Tarif pouvant être perçu en plusieurs mouvements sur le compte.

2 - Fonctionnement du compte (suite)

Tarifs en € HT par opération (sauf indication contraire)

2.4 - Les dates de valeurs

- Espèces et chèques
 - Versement d'espèces J (J : Jour du versement)
 - Remise de chèque J+1 ouvré ⁽⁴⁾ (J : Jour de comptabilisation)
 - Retrait d'espèces guichet ou DAB J (J : Jour du retrait)
 - Paiement de chèque J (J : Jour de présentation)
- Remises télétransmises
(sous réserve du respect des cut-off de télétransmission)
 - Remise de télécollecte carte bancaire J+1 (J : Jour de transaction)
 - Remise de prélèvement J (J : Jour de l'échéance du prélèvement)
 - Virement / Virement de trésorerie en débit J (J : Jour de traitement de l'opération)

2.5 - Heure limite de saisie des opérations unitaires

Nature de l'opération	Canal de saisie	Heure limite de réception/saisie	Date de valeur en compte	Date de règlement
Virement SEPA	Espace Client	18H	J	J+1
	Par la banque	15H		J+1
Virement SEPA Urgent	Par la banque	11H	J	J
Virement Urgent	Espace Client	14H	J	J
	Par la banque	14H		
Virement Instantané	Espace Client	24H/24, dimanche et jours fériés compris	Instantané	Instantané
	Par la banque	15H	Instantané	Instantané
Virement de trésorerie	Espace Client	14H	J	J
	Par la banque	14H		
Virement International EURO	Espace Client	13H ⁽¹⁾ ou 18H	J	J ⁽¹⁾ à J+1
	Par la banque	11H		
Virement International GBP	Espace Client	11H ⁽¹⁾ ou 18H	J	J ⁽¹⁾ à J+2
	Par la banque	10H		
Virement International USD	Espace Client	12H ⁽¹⁾ ou 18H	J	J ⁽¹⁾ à J+2
	Par la banque	11H		
Remise de chèque / espèces	Agence du Crédit Mutuel Arkéa ou automate	11H	J+1	J
		Après 11H	J+2	J+1

(1) Si l'ordre précise une exécution à J c'est-à-dire avec une date de valeur compensée : options SDVA ou INTC

Pour les opérations télé-transmises, se référer au contrat flux dédié.

(4) Jour ouvré : jour au cours duquel la banque du client et le prestataire de services de paiement du bénéficiaire exercent une activité permettant d'exécuter des opérations de paiement dans les systèmes d'échanges interbancaires.

3 - Opérations au débit du compte

Tarifs en € HT par opération (sauf indication contraire)



Carte Business



Carte Business
Executive



Carte Métal

Cotisation carte (mensuelle) Débit immédiat	4,50 €	12,00 €	65,00 €
Cotisation carte (mensuelle) Débit différé	5,10 €	12,50 €	65,00 €
Retrait d'espèces aux distributeurs Crédit Mutuel Arkéa	Gratuit		
Retrait d'espèces en euro dans un autre distributeur que le CMA	à partir du 5ème retrait dans le mois : 1,25 €	Gratuit	
Retrait d'espèces dans une autre monnaie que l'Euro dans un autre distributeur que le CMA	2,50% du montant du paiement + 2,80 €		1% du montant du paiement
Paiement par carte En euro	Gratuit		
Paiement par carte dans une autre monnaie que l'Euro	2,40% du montant du paiement + 0,35 €		1% du montant du paiement

3.1 - Cartes bancaires

- Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol moyens de paiement
 - PréviSécur Pro 36,50 €
 - PréviSécur Pro Plus 63,00 €
- Services liés à la carte
 - Service débit porteur (facturation mensuelle) 4,40 €
(Option relevé porteur incluse dans cette prestation disponible uniquement sur BusinessCard débit différé)
 - Option double relevé d'opérations (au relevé) 0,90 €
 - Option relevé porteur (au relevé) 0,90 €
 - Protection Internet Gratuit
 - Virtualis Gratuit
 - Paiement sans contact via carte Gratuit

3 - Opérations au débit du compte (suite)

Tarifs en € HT par opération (sauf indication contraire)

- Gestion des cartes
- Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque (en cas d'utilisation abusive) 53,50 €
- Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque (pour autres motifs) 29,50 €
- Recherche sur opération carte si fondée Gratuit
- Recherche sur opération carte si non fondée 25,00 €
- Réédition du code confidentiel 7,50 €
- Frais de renouvellement anticipé (avant échéance) 10,50 €
- Reporting carte bancaire en télétransmission à partir de 25,00 € / compte

3.2 - Les virements

- Les virements unitaires SEPA⁽⁵⁾ en faveur d'un compte
- Tenu dans la banque (tout support, ponctuel ou permanent) Gratuit
- Tenu dans une autre banque de la zone SEPA (France comprise) :
 - Ponctuel saisi par la banque 20,00 €
 - Ponctuel saisi via l'Espace Client 0,22 €
 - Permanent saisi par la banque 20,00 €
 - Permanent saisi via l'Espace Client 0,22 €

- Les virements SEPA⁽⁵⁾ remis en nombre

Possibilité de remise des virements en nombre par les canaux suivants :

Transfert de fichiers via l'Espace Client, EBICS T ou TS, SWIFTNET.

- Par remise (quel que soit le canal utilisé et le type de virement remis en nombre) 3,45 €

- Par virement télétransmis 0,22 €
(Transfert de fichiers via l'Espace Client, EBICS T ou TS, SWIFTNET)

- Les virements commerciaux

- Par remise télétransmise 3,45 €
(Transfert de fichier via l'Espace Client, EBICS T ou TS, SWIFTNET)

- Facture à échéance (Ex-VCOM) 0,22 €

- Le courrier d'information papier 1,60 €

- Le courrier d'information fax 0,50 €

- Le courrier d'information courriel 0,15 €

- Incident ou modification 23,00 €

- Échéancier des VCOM (abonnement mensuel) Gratuit

- Échéancier des factures à échéance (ex-VCOM) (abonnement mensuel) Gratuit

- Les virements de trésorerie

- Par remise télétransmise 3,45 €
(Transfert de fichiers via l'Espace Client, EBICS T ou TS, SWIFTNET)

- Par virement

- Ponctuel saisi par la banque 40,00 €

(5) Le virement SEPA répond aux critères suivants : être libellé en euros, entre deux comptes de la zone SEPA, avec fourniture d'un IBAN (n° de compte international) et d'un code BIC (code SWIFT de la banque), être émis en mode «SHARE» (frais partagés). L'espace SEPA (Single Euro Payments Area ou Espace Unique de Paiements en Euro) couvre l'Espace Économique Européen (27 états membres de l'UE auxquels s'ajoutent l'Islande, la Norvège et le Liechtenstein) + la Suisse et Monaco.

3 - Opérations au débit du compte (suite)

Tarifs en € HT par opération (sauf indication contraire)

- Ponctuel saisi sur l'Espace Client	6,50 €
- Télétransmis (Transfert de fichier via l'Espace Client, EBICS T ou TS, SWIFTNET)	6,50 €
• Les virements urgents	
- Par remise télétransmise	3,45 €
(Transfert de fichier via l'Espace Client, EBICS T ou TS, SWIFTNET)	
- Par virement (s'ajoute à la tarification du virement émis)	
- Ponctuel saisi par la banque	40,00 €
- Ponctuel saisi via l'Espace Client	6,50 €
- Télétransmis	6,50 €
(Transfert de fichier via l'Espace Client, EBICS T ou TS, SWIFTNET)	
• Les virements instantanés unitaires (Instant Payment)	
- Ponctuel saisi par la banque	20,00 €
- Ponctuel saisi via l'Espace Client	0,22 €
- Ponctuel saisi par API	Nous consulter
• Rappel virement émetteur.....	25,00 € par demande de rappel

3.3 - Les prélèvements SEPA

- Frais de mise en place	Gratuit
- Frais de paiement d'un prélèvement SEPA.....	Gratuit
- Opposition.....	14,50 €
- Rejet	20,00 €

3.4 - Les effets de commerce

• Commissions sur effets tirés :	
- Domiciliation d'effet	Gratuit
- Effet impayé	21,00 €
- Effet rejeté	21,00 €
- Demande de prorogation	25,00 €
- Domiciliation non avisée	21,00 €

3.5 - Les chèques

- Édition et renouvellement d'un chéquier.....	Gratuit
- Frais d'envoi de chéquier.....	1,95 €
- Frais d'envoi de chéquier en recommandé.....	Tarif Postal
- Frais d'émission d'un chèque de banque.....	18,00 €
- Chèque sécurisé	Nous consulter
- Lettre chèque.....	Nous consulter
- Frais d'opposition sur chèque émis	16,00 €
- Frais d'opposition sur une série de chèques	32,00 €

3.6 - Les espèces

- Retrait d'espèces dans une Caisse de Crédit Mutuel Arkéa	Nous consulter
--	----------------

4 - Opérations au crédit du compte

Tarifs en € HT par opération (sauf indication contraire)

4.1 - La monétique commerçant

- Location mensuelle de matériel (assistance comprise) À partir de 16,80 €
- Ressaisie de ticket TPE 1,73 €
- Commission proportionnelle Nous consulter
- Application privative 4,80 € / unité / mois
- Reporting monétique en télétransmission 25,00 €/relevé, avec un maximum de 75,00 € par contrat de télétransmission
- Reporting monétique (hors télétransmission) Nous consulter

4.2 - Vente à distance : Citelis

Citelis Liberté

- Frais de mise en service 50,00 €
- Abonnement mensuel Gratuit
- Frais de non utilisation 60,00 €
- Commission commerçant Nous consulter

Citelis Intégrale

- Frais de mise en service 128,00 €
- Abonnement mensuel 17,50 €
- Frais de non utilisation Gratuit
- Commission commerçant Nous consulter

4.3 - Les versements d'espèces Nous consulter

4.4 - Les chèques

- Remise de chèque dans une agence Crédit Mutuel ARKEA
- Par remise 4,50 €
- Par chèque 0,08 €
- Remise de chèque en télécoberte (CHPR et/ou TLMC)
- Par remise 2,50 €
- Par chèque 0,04 €
- Impayé sur chèque remis 8,50 €
- Mise à disposition d'enveloppes suivies pour envoi des chèques physiques
- Par lot de 50 enveloppes 20g à 3kg. Par lot : À partir de 69,00 €

4.5 - Réception d'un virement

- Virements reçus Nous consulter

4.6 - Les prélèvements SEPA

- Demande d'ICS 50,00 €

4 - Opérations au crédit du compte (suite)

Tarifs en € HT par opération (sauf indication contraire)

- Les prélèvements SEPA remis en nombre

Possibilité de remise de vos prélèvements en nombre par les canaux suivants :

Transfert de fichiers via l'Espace Client, EBICS T ou S, SWIFTNET

- Par remise (quel que soit le canal utilisé et le type de prélèvement)	3,50 €
- Le prélèvement (first ou récurrent)	0,33 €
- Impayé sur prélèvement remis	10,00 €

- Les prélèvements unitaires SEPA

Mise en place d'échéancier de prélèvement

Ponctuel saisi par la banque dans un échéancier

4.7 - Les TIP SEPA

- Remise en nombre

- Par remise	3,50 €
- Par TIP	0,33 €
- Impayé sur TIP remis	10,00 €

4.8 - Les effets de commerce

- Commissions sur effets remis

- Par remise	4,00 €
- Lettre de change relevé télétransmis (LCR)	0,58 €
- Lettre de change relevé papier (LCR)	15,00 €
- Envoi à l'acceptation	19,00 €
- Retour d'impayés	19,00 €
- Avis de sort	20,00 €
- Effet réclamé - effet prorogé	20,00 €
- Changement de domiciliation	20,00 €

- Le portefeuille commercial - la cession dailly

- Mise en place convention Dailly

Commissions de traitement perçues (minimum de perception) :

- Par bordereau	15,10 €
- Par créance	5,20 €
- Notification de cession de créance	20,00 €
- Prorogation ou réclamation	20,00 €

4.9 - Paiement Fractionné P3F4F⁽⁶⁾

Abonnement mensuel (hors commissions FINANCO)

(6) Service de paiement fractionné en 3 ou 4 fois proposé par FINANCO, Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance, ayant reçu l'agrément de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution en qualité de société de financement et établissement de paiement, au capital de 210 000 000 EUR, SIREN 338 138 795 RCS Brest. Siège social 335, rue Antoine de Saint-Exupéry, 29490 GUIPAVAS.

4 - Opérations au crédit du compte (suite)

Tarifs en € HT par opération (sauf indication contraire)

- Les dates de valeur

Jour ouvré : jour au cours duquel la banque du client et le prestataire de services de paiement du bénéficiaire exercent une activité permettant d'exécuter des opérations de paiement dans les systèmes d'échanges interbancaires.

Effet à vue : effet remis 8 jours ouvrés avant la date de remise

Date de règlement : échéance ou échéance reportée

- Escompte.....

J+1 calendaire (J : Jour de la remise)

(décompte : 10 jours calendaires d'agios minimum - échéance reportée)

- Escompte en valeur

- Effets à échéanceJ+2 ouvrés (J : date de règlement)

- Effets à vueJ+8 ouvrés (J : date de remise)

- Encaissement

- Effets à échéanceJ+2 ouvrés (J : date de règlement)

- Effets à vueJ+8 ouvrés (J : date de remise)

- Paiement

- Effets présentés au paiementJ-1 calendaire (J : date de règlement)

- Impayés

- Effets à échéance.....J-1 calendaire (J : Jour d'échéance)

- Effets à vue.....J (J : Jour de traitement)

5 - Financements

Tarifs en € HT par opération (sauf indication contraire)

5.1 - Le financement du cycle d'exploitation

- Crédit par caisse
- Intérêts débiteurs (voir le chapitre « Le fonctionnement de votre compte - Le découvert »)
- Mobilisation de créances
- Dailly / escompte - Taux appliqué Nous consulter
- Services Arkéa Factoring Nous consulter
- Commission annuelle de réexamen des lignes de crédit
- Ligne confirmée à partir de 300,00 €
- Ligne non confirmée 0,5% du montant de la ligne avec minimum de 300,00 €
- Commission d'engagement Nous consulter
- Minimum 180,00 €

5.2 - Financement des investissements

- Frais d'étude de dossier 0,2% du montant nominal du prêt
- Minimum (dossier standard) 500,00 €
- Minimum (dossier de crédit structuré) 1 000,00 €
- Annulation/rétractation après rédaction contrat À partir de 300,00 €

5.3 - Les garanties et cautionnements reçu(e)s

Frais de constitution et de mainlevée sur garanties reçues (frais d'enregistrement impôts, greffe, autres...). Ces frais peuvent être proportionnels au montant du financement

.....Frais réels, avec un minimum de 130,00 €

5.4 - Les engagements par signature et avals donnés⁽⁷⁾

- Commission proportionnelle Nous consulter
- Mise en place d'un engagement par signature (modèle standard de la banque) Nous consulter
- Mise en place d'un engagement par signature (modèle spécifique) Nous consulter
- E-Caution Nous consulter
- Mainlevée sur engagement par signature hors échéance prévue Nous consulter

5.5 - Les avenants pour tous types de prêts

- Changement de date de prélèvement ou de compte support 22,00 €
- Duplicata tableau d'amortissement 23,00 €
- Réaménagement de prêt ..0,5% du capital restant dû avec un minimum de 300,00 €

(7) Base de calcul des commissions sur Cautions et Avals donnés : Exact / 360

5 - Financements (suite)

Tarifs en € HT par opération (sauf indication contraire)

5.6 - Conditions contractuelles sur nouveaux contrats

- Indemnité de remboursement anticipé Nous consulter
- Régularisation d'échéances impayées
 - Intérêts de retard Nous consulter
 - Pénalités de retard Nous consulter

5.7 - Les opérations de couverture du risque de taux (salle des marchés)

- Demande de cotation sur-mesure..... Nous consulter

5.8 - Produits salle des marchés

- A l'occasion de la distribution des produits de dette et de placement, la Banque peut être amenée à percevoir une commission de distribution de la part de son prestataire en charge de réaliser les opérations sur les marchés. Cette commission est ponctuelle et prend la forme d'une fraction de la marge dégagée, le cas échéant, sur les marchés à l'occasion de la réalisation des opérations.
- A l'occasion de la distribution des produits de change [et obligataires], la Banque peut être amenée à verser une commission de distribution à son prestataire en charge de réaliser les opérations sur les marchés. Cette commission est ponctuelle et prend la forme d'un écart de cours correspondant à une fraction de la marge dégagée, le cas échéant, sur les marchés à l'occasion de la réalisation des opérations.
- A la date des présentes, pour l'année 2024 la fraction de la marge est fixée à 40%. Le détail des commissions, une fois déterminé (non connu au moment de l'opération), peut être obtenu sur simple demande adressée à la Banque.

6 - Gestion de trésorerie et placements

Tarifs en € HT par opération (sauf indication contraire)

6.1 - Achat et vente en Bourse France

- Frais de prise d'ordre au guichet	4,80 €
- Ordre de bourse passé au guichet.....	1,40%
- Minimum	15,00 €
- Minimum pour bons et droits de souscription	5,65 €
- Introduction - privatisation	Gratuit
- Ordre de bourse passé via l'Espace Client	0,65%
- Minimum	8,20 €
- Minimum pour bons et droits de souscription	5,65 €
- Introduction - privatisation	Gratuit
- Commission de règlement différé	0,40%
- Commission de prorogation sur ordre avec SRD	0,60%
- Minimum	9,00 €
- Ordre tombé ou annulé	Gratuit

6.2 - Offre Publique d'Achat centralisée

- Commission	1%
- Minimum	8,55 €
- Maximum	24,75 €

6.3 - Achat et vente en Bourse étrangère

- Frais de prise d'ordre au guichet	4,80 €
- Ordre de bourse passé au guichet (hors frais d'intermédiaires)	1,50%
- Minimum	48,00 €
- Ordre tombé ou annulé	11,50 €

Date de valeur

- Achat au comptant	J
- Vente au comptant	J+2 ouvrés
- SRD	Dernier jour ouvré du mois

6.4 - Frais de souscription sur OPCVM internes

- Forfait	Gratuit
- Droits d'entrée sur OPCVM de trésorerie	Nous consulter
- Droits d'entrée sur OPCVM autres que OPCVM de trésorerie.....	Se reporter au document d'information clé pour l'investisseur (DIC) de l'OPCVM
- Droits de sortie	Aucun

6.5 - Frais de souscription sur OPCVM externes

- Forfait	27,50 €
- Droits d'entrée / sortie ..	Se reporter au document d'information clé pour l'investisseur

6 - Gestion de trésorerie et placements (suite)

Tarifs en € HT par opération (sauf indication contraire)

(DICI) de l'OPCVM

6.6 - Droits de garde

- Frais fixes par compte.....	30,00 €
- Frais par ligne hors valeurs Crédit Mutuel Arkéa.....	3,17 €
- Facturation proportionnelle hors valeurs Crédit Mutuel Arkéa :	
- Entre 0 et 100 000 €	0,18%
- Entre 100 001 € et 1 000 000 €	0,13%
- Entre 1 000 001 € et 5 000 000 €	0,0588%
- > 5 000 000 €	0,02%

6.7 - Relevés spécifiques aux instruments financiers

- Relevé de portefeuille	Gratuit
--------------------------------	---------

6.8 - Transferts interbancaires

(vers établissement autre que le Crédit Mutuel Arkéa)

- Compte de titre ordinaire	90,00 €
-----------------------------------	---------

6.9 - Centralisation de Trésorerie

• Centralisation de trésorerie automatique (Zero Balancing Account)	
- Mise en place	Nous consulter
- Abonnement mensuel ou trimestriel	Nous consulter
• Cash interbancaire	
- Mise en place contrat MT940 / MT101	120,00 €
- Abonnement mensuel relevé au format MT940	18,50 €
- Frais de clôture.....	Nous consulter
- Traitement d'un ordre au format MT101 (l'opération MT 103 correspondante est tarifée en complément)	3,80 €
- Frais de clôture	Nous consulter

6.10 - Gestion automatisée des excédents de trésorerie

• Cash Premium	
- Frais d'initialisation.....	À partir de 100 €
- Frais mensuels ou trimestriels	Nous consulter
- Pied de compte	Nous consulter

6.11 - Placements

- DAT à taux progressif de 1 à 10 ans	Nous consulter
- DAT à taux fixe linéaire à partir de 1 mois	Nous consulter
- Placements Salle des Marchés (DAT ou BMTN)	Nous consulter

6 - Gestion de trésorerie et placements (suite)

Tarifs en € HT par opération (sauf indication contraire)

6.12 - Rétrocessions sur OPCVM/FIA

La Banque, en sa qualité de distributeur, peut recevoir des rétrocessions récurrentes de frais de gestion⁽⁸⁾, sous forme de commission sur encours, de la part de sociétés de gestion de portefeuille dans le cadre de la commercialisation d'OPCVM et/ou de FIA (Fonds d'Investissement Alternatifs) étant précisé qu'elle n'en perçoit pas pour les souscriptions sur OPCVM et/ou FIA qu'elle ne propose pas dans son offre commerciale. Les taux de rétrocession sont précisés dans le tableau ci-après selon la classification AMF des OPCVM et FIA. Le client est informé du taux de rétrocession dont bénéficiera effectivement la Banque au titre de sa souscription sur le bulletin qui lui est présenté à signer ou préalablement à la validation de tout ordre de souscription sur son site internet⁽⁹⁾. Les conditions de rétrocession convenues entre la Banque et les sociétés de gestion pouvant évoluer, le détail des commissions (dernier taux en vigueur, modalités de calcul et de versement) peut être obtenu, à tout moment, sur simple demande adressée à la Banque.

Taux de rétrocession les plus bas et les plus hauts en vigueur à la date de parution des présentes conditions tarifaires⁽¹⁰⁾

• Classification AMF	les + bas	les + hauts
Actions françaises.....	0,48%	0,98%
Actions de pays de la zone euro.....	0,48%	0,90%
Actions des pays de l'Union européenne.....	0,48%	1,31%
Actions internationales.....	0,18%	0,98%
Obligations et autres titres de créance libellés en euro.....	0,08%	0,68%
Monétaires court terme.....	0,00%	0,08%
Monétaires.....	0,00%	0,01%
Diversifiés.....	0,15%	0,90%

6.13 - Commissions de placement

La banque peut être amenée à percevoir des commissions de placement de la part des émetteurs d'obligations lorsqu'elle fournit à ces derniers le service de placement à l'occasion d'une offre au public d'obligations. Se reporter au prospectus de l'émission obligatoire pour toute information sur ces commissions.

(8) Se reporter au prospectus de l'OPCVM et/ou du FIA pour toute information relative aux droits d'entrée/sortie, aux frais de gestion et à leur assiette de calcul.

(9) L'absence de mention d'un taux de rétrocession sur le bulletin de souscription signifie que l'OPCVM et/ou FIA ne fait pas partie de l'offre commerciale de la Banque et qu'en conséquence, celle-ci ne percevra aucune rétrocession au titre de la souscription de cet OPCVM et/ou FIA. La liste actualisée des OPCVM et/ou FIA constituant l'offre commerciale de la Banque est disponible à tout moment, sur simple demande adressée à la Banque.

(10) Les taux sont fixés dans les conventions de placement conclues entre la Banque et les sociétés de gestion et s'appliquent sur les encours détenus par l'ensemble de la clientèle des distributeurs. Ces taux, tels que mentionnés dans le présent tableau, sont en général déterminés par rapport aux taux des frais de gestion réels des fonds, lesquels peuvent être ajustés ponctuellement à la baisse et/ou à la hausse dans la limite du taux maximum prévu dans le prospectus. En conséquence, les taux effectivement pratiqués ne peuvent être connus qu'à l'issue du règlement de la commission à la Banque dont la fréquence est généralement trimestrielle. Toutefois, en cas d'intégration d'un nouveau fonds dans l'offre, et à défaut d'un premier règlement de commission ayant permis à la Banque de connaître le taux effectivement pratiqué, le taux communiqué est déterminé par rapport au taux maximum des frais de gestion figurant dans le prospectus.

7 - International

Tarifs en € HT par opération (sauf indication contraire)

Aux commissions listées dans les rubriques 7.1 à 7.3 ci-après s'ajoutent éventuellement :

- Commission de change (rubrique 7.4) : si l'opération nécessite l'achat ou la vente de devises

- Frais éventuels du correspondant

Les commissions au prorata temporis sont calculées sur une base de 360 jours.

Pour les opérations de virement en devises par débit du compte euros ou pour la réception de devises par crédit du compte euros, le cours de conversion appliqué sera basé sur les cours du marché interbancaire, associé à une marge pouvant s'élever à 2%.

7.1 - Paiements à destination de l'étranger

- Virement International émis
- Virement émis via l'Espace Client 0,10%
 - Minimum 18,50 €
- Virement saisi par la banque..... 0,10%
 - Minimum 25,00 €
- Par remise (quel que soit le canal utilisé et le type de virement) 3,50 €
- Virement télétransmis
(EBICS, SWIFTNET, option Transfert de fichiers via l'Espace Client) 0,10%
 - Minimum 18,50 €
- Virement de trésorerie télétransmis 6,50 €
- Virement de trésorerie papier 40,00 €
- Commission d'intervention / réparation..... 20,00 €
- Services / options
- Urgent / SDVA «Same Date Value» (s'ajoute à la commission de virement émis) 6,50 €
- Virement permanent 0,10%
 - Minimum 18,50 €
- Frais Our (s'ajoute à la commission de virement émis) 20,00 €
- Avis Swift (abonnement ou ponctuel) (E mail ou fax) 5,00 €
- Avis d'opération (abonnement ou ponctuel) (E mail ou fax) 5,00 €
- Portefeuille import (chèque, effet simple ou documentaire)
- Règlement chèque, effet simple..... 0,10%
 - Minimum 44,00 €
- Règlement remise documentaire (commission de transfert des fonds en sus) ... 0,20%
 - Minimum 125,00 €
- Acceptation, prorogation, relance (effet simple ou documentaire) 50,00 €
- Aval établissement de l'acte (effet simple ou documentaire) 75,00 €
- Aval engagement À partir de 1,5%/an prorata temporis (effet simple ou documentaire)
 - Minimum 125,00 €
- Frais de port / envoi des documents ..Nous consulter- Émission d'un bon de cession

7 - International (suite)

Tarifs en € HT par opération (sauf indication contraire)

(absence de documents)	75,00 €
- Impayé / clôture de dossier (frais correspondant en sus)	75,00 €
- Frais d'intervention	75,00 €
• Crédit documentaire import	
- Commission d'engagement	1.25% / an prorata temporis
- Minimum	125,00 €
- Frais d'intervention	75,00 €
- Modification montant ou échéance de validité	1.25% / an prorata temporis
- Minimum	125,00 €
- Autre modification	125,00 €
- Levée de documents	0,1875%
- Minimum	125,00 €
- Commission d'engagement paiement différé	1.25% / an prorata temporis
- Minimum	125,00 €
- Commission de transfert des fonds	0,10%
- Minimum	18,50 €
- Émission d'un bon de cession (absence de documents)	125,00 €
- Non utilisation / annulation du crédit documentaire	125,00 €
- Frais de port / envoi des documents	Nous consulter

7.2 - Les encaissements en provenance de l'étranger

• Virement reçu (rapatriement)	
- Virement international	14,50 €
- Commission d'intervention / réparation	15,00 €
• Services / Options	
- Préavis de réception des fonds (abonnement) (Email ou fax)	5,00 €
- Avis d'opération (abonnement ou ponctuel) (Email ou fax)	5,00 €
- Réparation (BIC ou IBAN erroné)	15,00 €
• Portefeuille export (chèque / effet simple / remise documentaire)	
- Encaissement sauf bonne fin (chèque)	0,10%
- Minimum	31,50 €
- Encaissement crédit après encaissement (effet simple / chèque)	0,10%
- Minimum	44,50 €
- Encaissement Remise documentaire	
(commission de rapatriement des fonds en sus)	0,20%
- Minimum	80,00 €
- Frais de port / envoi des documents	Nous consulter
- Demande de sort / relance (par intervention)	50,00 €
- Impayé / clôture de dossier (frais de correspondant en sus)	75,00 €
- Frais d'intervention	75,00 €

7 - International (suite)

Tarifs en € HT par opération (sauf indication contraire)

• Crédit documentaire export	
- Préavis	72,50 €
- Notification (premier rang)	0,10%
- Minimum	125,00 €
- Notification (deuxième rang)	125,00 €
- Confirmation.....	Nous consulter
- Modification	125,00 €
- Prévérification des documents (par intervention)	150,00 €
- Commission de paiement	0,15%
- Minimum	125,00 €
- Commission acceptation / paiement différé	Nous consulter
- Commission Crédit Documentaire transféré	0,20%
- Minimum	165,00 €
- Frais d'intervention	75,00 €

7.3 - Les garanties - Les lettres de crédit stand-by

• Garantie - lettre de crédit stand-by émise	
- Commission d'engagement	1,5% / an prorata temporis
- Minimum	150,00 €
- Frais d'établissement de l'acte	À partir de 135,00 €
- Modification montant ou échéance de validité	1,5% / an prorata temporis
- Minimum	150,00 €
- Autre modification	125,00 €
- Mise en jeu (commission de transfert des fonds en sus)	150,00 €
- Frais d'intervention	75,00 €
- Aval établissement de l'acte	75,00 €
- Aval engagement.....	1,5% / an prorata temporis
- Minimum	150,00 €
• Garantie - Lettre de crédit stand-by reçue	
- Notification	125,00 €
- Confirmation.....	Nous consulter
- Mise en jeu	150,00 €
- Frais d'intervention	75,00€

7.4 - Le change

• Couvertures comptant	
- Commission de change (sur achats / ventes à cours négocié et fixing)	0,10%
- Minimum	22,00 €
• Couvertures à terme / Options/ Produits structurés de change	
- Commission de change (prélevée lors de chaque utilisation)	0,10%
- Minimum	22,00 €

7 - International (suite)

Tarifs en € HT par opération (sauf indication contraire)

7.5 - Les autres prestations et services

- Comptes en devises
 - Gestion des comptes en devises (par trimestre).....220,00 €
 - Commission de mouvement (sur mouvements débits)0,06%
- Avances en devises
 - Frais de dossier55,00 €
 - Prorogation55,00 €
- Établissement de convention de sous-participation
 - Frais de dossier75,00 €
- Discounting clause - clause UPAS Nous consulter
- Frais de traitement en urgence * 0.10% du montant de l'opération considérée avec un minimum de 150,00 €

* *Traitement sous 24h à la demande du client pour les remises documentaires et les crédits documentaires et sous 48h à la demande du client pour les garanties internationales, sous réserve de la réception de la demande avant 10h. Cette tarification s'applique en plus des conditions relatives à votre opération.*

8 - Promotion Immobilière

Tarifs en € HT par opération (sauf indication contraire)

- 8.1 - Crédit Confirmé (financement terrain, travaux...) Nous consulter
- 8.2 - Commission de Garantie Financière d'Achèvement (GFA) Nous consulter
- 8.3 - Commission Garantie Financière (VRD) Nous consulter
- 8.4 - Autres cautions bancaires spécifiques Nous consulter

9 - Autres services

Tarifs en € HT par opération (sauf indication contraire)

- 9.1 - Maintenance DAB Nous consulter
 - 9.2 - Service d'évaluation ESG digitale* Gratuit
- * Service proposé aux clients titulaires d'un compte*



 **ARKEA BANQUE**
ENTREPRISES & INSTITUTIONNELS

WWW.ARKEA-BANQUE-EI.COM

**DE NOUVEAUX
LIENS POUR**

**ÉCHANGER
INNOVER** **DEMAIN**